Nº 2 - MAI 2014

# CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

INFOS

www.cercle-democratique.org

- VISITE APÉRO
  BRASSERIE DOCTEUR
  GAB'S, SAVIGNY
  - LES JEUDIS 12 OU 19 JUIN 2014 À 17H
- SORTIE D'ÉTÉ

  LE 5 JUILLET 2014

  DU CÔTÉ DE FRUTIGEN
- DROIT AU BUT

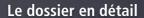
  MON VOL DE LIGNE

  A ÉTÉ RETARDÉ.

  QUI VA PAYER LES FRAIS?

Dossier spécial

# La bière et les brasseries



- LA BIÈRE À TRAVERS L'HISTOIRE INGRÉDIENTS DE BASE DE LA BIÈRE
- · L'ESSOR DE LA BIÈRE ARTISANALE · ET EN SUISSE, LA BIÈRE DANS TOUS SES ÉTATS...



Golay Immobilier SA Grand-Chêne 2 1003 Lausanne Tél. 021 341 01 01 Fax 021 341 01 00

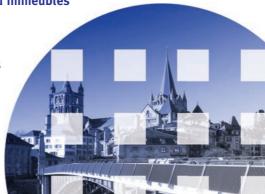
Case postale 7271 1002 Lausanne Service location: Tél. 021 341 01 10

Conseil immobilier

www.golay-immobilier.ch

• Gérance et rénovation d'immeubles

- Administration de PPE
- Courtage
- Remises de commerces







# BRUXELLES CAFÉ



# Premier bar-resto belge au ♥ de Lausanne

# Grand choix de bières en pression et en bouteille

Possibilité de soirées à thème, entreprise, anniversaire, after work, jusqu'à 150 pers.

### Ouvertures:

lundi – mardi : 11h à 00h vendredi – samedi : 11h à 02h dimanche : 11h à 00h

Brunch tous les dimanches de 11h à 16h, puis cuisine chaude non-stop jusqu'à 22h30

Place de la Riponne 1 – 1005 Lausanne Tél. 021/311.33.01

e-mail: info@bruxellescafe.ch – www.bruxellescafe.ch



# | NFOS N° 2 | Mai 2014



### Adresse de la rédaction

Cercle Démocratique Lausanne Place de la Riponne 1 1005 Lausanne Tél. 021 320 80 21 Fax 021 320 60 86 IBAN : CH43 0900 0000 1000 0763 3 www.cercle-democratique.org

### Rédaction

Pascal Nicollier

# Conception graphique

Sylvain Froidevaux Alexandre Moret info@sfxmedia.ch

### Impression

PCL Presses Centrales SA Case Postale 137 Av. de Longemalle 9 1020 Renens 1 Tél. 021317 51 51 info@pcl.ch

### Publicité

IRL plus SA Ch. du Closel 5 Case Postale 350 1020 Renens VD 1 Tél. 021 525 48 00 info@irl.ch

### Tirage

1200 ex. 4 parutions annuelles

### Changement d'adresse

A annoncer à la rédaction.

### Page de garde:

© iStock

# 5 EDITORIAL

Polémique et vieilles bouteilles

### 9 VISITES-APÉROS

Les jeudis 12 ou 19 juin 2014 à 17h à la Brasserie Docteur Gab's, Savigny

# **10** DOSSIER SUR LA BIÈRE

La bière à travers l'histoire Ingrédients de base de la bière L'essor de la bière artisanale Et en Suisse, la bière dans tous ses états...

# 16 SORTIE D'ÉTÉ

Le 5 juillet 2014, Frutigen

# 18 COLLOQUE

Sociabilités, personalités & idées politiques Le 29 août 2014, Université de Berne

# 21 SÉMINAIRE

Transparence & Libéralisme Le 30 août 2014, Maison Helvétienne, Berne

## 23 VUE DU CONSEIL

Prébende

# **25** DROIT AU BUT

Mon vol de ligne a été retardé. Qui va payer les frais?

### **26** LES GRANDES FIGURES DU RADICALISME VAUDOIS

Gabriel Despland (1901-1983)

### 30 TIF

Résultats 2013-2014

### 32 CALENDRIER



Profitez des tarifs préférentiels offerts aux abonnés du bulletin et à leurs connaissances

Vue imprenable - Parking gratuit assuré - Fitness, Sauna, Hammam

# **BAR PUB « LE 99 »**

Av. de Cour 99, CH-1007 Lausanne Tél.: +41 21 614 90 00, Fax: +41 21 614 90 01 www.hotelbellerive.ch, info@hotelbellerive.ch



Ouvert tous les jours de 7 h à 24 h (ve. et sa. 2 h)

Cuisine non-stop de 11 h 30 à la fermeture Soirées dancing avec orchestre

Carnotzet pour mets au fromage Salles pour banquets et séminaires de 20 à 160 personnes

P Valentin et Riponne

Pl. de la Riponne 1 – 1005 Lausanne Tél. 021 331 22 22 – Fax 021 331 22 23 E-mail: info@levaudois.ch

Ouvert le dimanche



# **Edito**

# POLÉMIQUE ET VIEILLES BOUTEILLES





Ce 2ème numéro de l'année, qu'accompagne impertinemment une facture de cotisation pour 2014 (dont nous savons que vous ferez bon usage...), évoque la bière.

P as une mise en bière, ni la fête de la bière (que désignent aussi sous cette appellation les croquemorts réunis en congrès...), mais la boisson dont l'une des formes originelles était bue par les Mésopotamiens 6000 ans déjà avant notre ère. Ce liquide aux couleurs blanche, brune ou blonde, et aux saveurs diverses, connaît un succès qui ne s'est pas démenti au cours des siècles. Des sociétés d'étudiants aux PDG (issus ou non desdites sociétés d'étudiants...), en passant par toutes les couches sociales de la population, la bière, tout le monde en boit ou presque. Et si vous ne connaissez pas encore le « Bruxelles Café », l'établissement « de sorte » qui offre une palette très large de ce breuvage à côté du Café vaudois, également tenu par MM. Balsamo père et fils, allez-y faire un tour : il vaudra le détour! Les articles rédigés pour cette édition « spécial bière », comme l'invitation

à la visite de la brasserie du Dr Gab's, ne vous laisseront pas sur votre soif. Santé! Quoique...

Car si l'on en croit une étude menée par l'Office fédéral de la santé publique, les coûts sociaux de la consommation d'alcool en Suisse ont atteint Fr. 4,2 milliards en 2010; l'économie supporte la plus large partie de ces coûts, soit 80%, avant les dépenses pour la santé et les frais pour les poursuites pénales... Dans l'une de ses dernières publications hebdomadaires, le Centre patronal analyse ces chiffres, relevant avec pertinence que « les excès de consommation (de certains) ne peuvent être résolus par des interdictions générales interventionnistes et de surcroît largement inefficaces ou par des règles telles que la fixation de prix minimaux, la prohibition de vente nocturne ou des interdictions de publicité ». Voilà qui me rappelle un édito







# Installations sanitaires Service dépannage

CH - 1009 Pully tél. +41 21 728 11 83 fax. +41 21 729 42 06 www.mayorsanitaire.ch secretariat@mayorsanitaire.ch

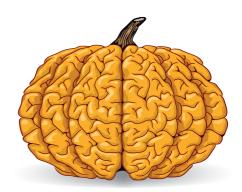


# Edito

de mai 2013 (Aucune peur des mots, mais bien des maux) où je fustigeais les menaces d'hygiénisme qui planent sournoisement sur notre société occidentale... On vous le disait, après le tabac, c'est l'alcool qui sera mis sur le banc des accusés (les stupéfiants, c'est tabou, et les médicaments pris avec ou sans ordonnance, c'est normal...). Car sous prétexte qu'une minorité abuse d'un produit de plaisir, c'est la majorité des consommateurs que les ayatollahs de la santé publique veulent « lobotomiser »! A quand l'interdiction de la viande rouge, des frites, du beurre ou du cenovis ? Qui, rappelons-le, est une pâte à tartiner à base de levure de bière...

Tout ce qui est excessif est insignifiant disait Maurice de Talleyrand. Une maxime reprise il y a peu par le président de la Confédération, Didier Burkhalter, en réponse aux propos désobligeants (ce n'était pas de la petite bière...) du sieur Arnaud Montebourg. Pourtant, à force de dire aux gens qu'ils boivent mal, qu'ils mangent mal et qu'ils ne doivent pas fumer, on finira bien par les persuader de

finir en légumes... Enfin bref, pour les personnes qui ne goûtent que modérément cette perspective, et qui apprécient aussi le chasselas... avec modération bien sûr, rappelons encore que le Cercle vous accueille un samedi par mois (la prochaine fois le 7 juin) dès 11h pour un apéritif convivial sous la tonnelle, à Chardonne. Alors santé, vraiment! Et ne vous laissez surtout pas abattre dans l'intervalle, notre mise en bière peut attendre!



Retrouvez toutes les informations du Cercle Démocratique Lausanne sur internet:



# WWW.CERCLE-DEMOCRATIQUE.ORG



Et inscrivez-vous au « Courriel du CDL »!

Vous recevrez ainsi toutes les dernières nouvelles publiées sur le site internet du Cercle par courriel directement sur votre logiciel de messagerie.

# ovent.cl souffle nouveau





Nous sommes depuis 1955 dans l'immobilier PROMOTION IMMOBILIÈRE ADMINISTRATION EXPERTISES GÉRANCE

Confiez l'administration de votre PPE, villa, immeuble à des professionnels





# Roger Gremper s.a.

FERBLANTERIE-COUVERTURE INST. SANITAIRES SERVICE DE DEPANNAGE

Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour Construire - Rénover - Entretenir votre immeuble

021 624 67 23 Internet: www.grempersa.ch AV. D'ECHALLENS 38 Fax: 021 624 69 42 E-Mail: info@grempersa.ch 1004 LAUSANNE



### Communiquez à bon prix et aux bonnes cibles

Contactez-nous pour votre publicité dans le BULLETIN DU CERCLE DÉMOCRATIQUE LAUSANNE

ainsi que pour tous conseils en matière de communication dans près de 20 titres appartenant aux domaines de la presse locale, professionnelle et spécialisée.



IRL plus SA Chemin du Closel 5 publicite@irLch Editions & Régie publicitaire CH-1020 Renens Tél.: +41 21 S25 48 73



# CH. DE GEFFRY 7 À 1073 SAVIGNY (ENTRÉE PAR LA HALLE 57)

Brassées de manière artisanale, les bières du Docteur Gab's ont du succès en Suisse romande (voir p. 14-15). Installée depuis quelques mois dans des locaux plus spacieux à Savigny, vous y découvrirez leur processus de fabrication et en connaîtrez presque tous les secrets!

Une dégustation sera proposée à l'issue de la visite.

Rendez-vous 17h Début de la visite 17h30 Fin 19h (avec dégustation)

# Inscription: au plus tard le vendredi 6 juin 2014

Pour l'une ou l'autre visite du 12 ou 19 juin 2014 (Attention : le nombre de participants est limité à 20 personnes par visite) Plan de situation à disposition sur le site : www.docteurgabs.ch

- par courriel sur inscription@cercle-democratique.org
- sur la page Contact du site internet www.cercle-democratique.org
- par courrier à Catherine Clerc, Ch. de Pierrefleur 11, 1004 Lausanne

Lors de votre inscription n'oubliez pas de préciser la date à laquelle vous désirez participer (12 ou 19 juin 2014).



La bière et les brasseries



CORYNE ECKERT ET PASCAL NICOLLIER



LA BIÈRE À TRAVERS L'HISTOIRE

Pendant le Moyen-Âge, l'industrie du brassage de la bière se développe partout en Europe. Durant cette période, seuls les moines s'adonnaient au brassage qui s'exerçait dans les monastères et les abbayes.

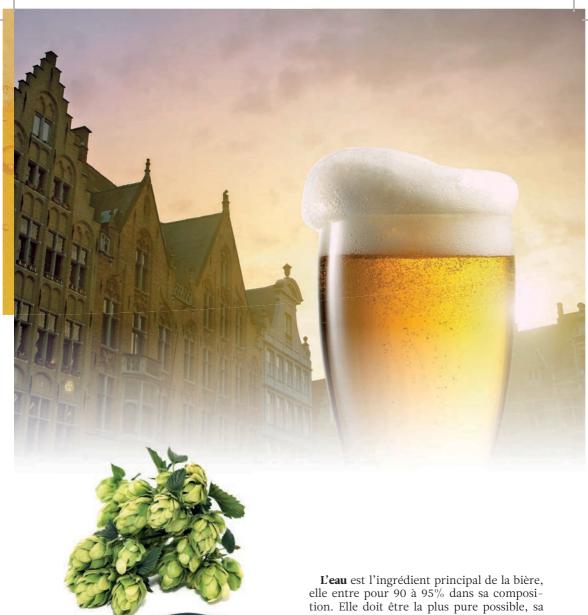
Les méthodes de fabrication évoluent et c'est ici que le houblon, reconnu pour des propriétés apéritives et diurétiques, fait lentement son apparition dans le procédé de fabrication. La généralisation de l'emploi du houblon vers le milieu du XV° siècle va donner à la bière une nouvelle saveur agrémentée d'amertume ainsi qu'une durée de vie prolongée. On prête toujours des qualités apaisantes à la bière.

Bien que la fabrication était dépendante des saisons, celle-ci se consommait à tous les repas et par toute la famille.

# Ingrédients de base de la bière

Depuis le Moyen-Âge, la composition de la bière n'a pas beaucoup changé. Elle est constituée des éléments suivants :

- de l'eau (6 à 7 litres sont nécessaires pour obtenir 1 litre de bière)
- du malt (orge germée et séchée)
- du houblon (pour l'amertume et la digestibilité)
- des levures (qui modifient le goût en plus de leur action chimique)



Le houblon et l'orge : © iStock

minéralisation va influencer le brassage et par conséquent le goût de la bière.

Le malt : ce grain est l'âme d'une bière, une fois germé et grillé c'est lui qui donne l'alcool, la couleur, de même qu'une grande partie du parfum. Le malt provient en grande partie de l'orge, mais d'autres céréales sont parfois utilisées comme l'avoine, le blé de froment, le seigle, le blé épeautre...

# Dossier spécial

# La bière et les brasseries

**Le houblon** est une liane capable d'atteindre 4 à 6 mètres de haut. Il existe plusieurs dizaines de variétés de houblon, chacun ayant ses propres caractéristiques. Certains apportent de l'amertume, d'autre plutôt de l'arôme.

La levure est responsable de la transformation de l'eau, du malt et du houblon en bière comme on la connaît. La levure est en fait constituée d'organismes vivants de la famille des champignons.

Les levures utilisées en brasseries sont divisées en deux groupes : les levures basses et hautes, la différence est la température de fermentation. Les basses fermentent entre 5 et 15°C et les hautes entre 15 et 25°C.

En plus des quatre matières premières, le brasseur peut utiliser d'autres ingrédients pour changer et rehausser le goût de sa boisson.

L'additif le plus souvent utilisé est le sucre, il permet de fermenter plus rapidement et de donner de l'alcool plus vite, on peut aussi incorporer un malt coloré pour avoir une bière plus foncée et pour parfumer, le miel, les piments, les épices, les herbes et les fruits sont principalement utilisés.

En cuisine, il est important de choisir une bière de qualité, pas trop forte, ni amère. L'alcool de la bière s'évapore lors de la cuisson et ne subsiste que le parfum.

On peut utiliser la bière avec une volaille, des soupes, des poissons, dans les marinades, pour déglacer, dans la choucroute, la pâte à crêpes ou les beignets...

# L'essor de la bière artisanale

Dans l'imaginaire collectif, la bière artisanale sort d'une petite brasserie, une image d'Epinal et un bon argument marketing qui séduit le consommateur. C'est la manière pour les petites marques de se différencier par rapport aux géants du marché. Petite ou grande brasserie, les ingrédients de la recette de base sont pourtant toujours les mêmes (eau, malt, houblon). C'est la méthode de brassage qui distingue une bière produite par un géant du secteur comme Heineken, Carlsberg ou d'autres, d'une bière plus «artisanale». Dans le premier cas, l'industriel fait appel à des procédés technologiques pour pouvoir brasser plusieurs bières en même temps dans la même cuve et ainsi produire de la bière en continu.



Beaucoup de petits producteurs pratiquent la refermentation en bouteille, la bière prend alors une coloration trouble et il peut se former un petit dépôt au fond. Les géants du secteur n'utilisent pas cette technique, plus longue.



# Et en Suisse, la bière dans tous ses états...

Il semble que tous les premiers brassages de bière en Suisse furent effectués par des moines bénédictins provenant d'Irlande à l'époque de la fondation de l'Abbaye de St-Gall. Ce n'est que bien plus tardivement que la bière sera produite à Berne où une première autorisation pour la fabrication de ce produit fut octroyée au XVIIème siècle. Le développement des voies de communication permit par la suite de transporter cette boisson mais aussi ses ingrédients sur de plus longues distances et c'est à cette époque que la bière prit véritablement son essor commercial. L'invention de la réfrigération à la fin du XIXème siècle entraîna une hausse importante de la qualité du produit et de sa conservation qui eut pour effet que cette boisson remplaça le vin en termes de quantité consommée. Plusieurs brasseries virent le jour et la bière acquit une place importante dans la consommation quotidienne helvétique.

Une concurrence féroce contre les différents brasseurs suisses mit à mal une grande partie d'entre eux au début du XXème siècle jusqu'à ce qu'un accord fut signé entre les principaux producteurs. Dans les années trente, ce regroupement prit la forme d'un véritable cartel qui avait pour effet d'une part de limiter l'importation des bières étrangères et d'autre part de verrouiller toute forme de concurrence sur le marché domestique.

Après la seconde guerre mondiale, la production diminua de manière importante. Mais elle reprit dans les années 50 en particulier grâce au développement des achats particuliers soit non plus seulement la bière que l'on consomme dans des établissements publics, mais celle que l'on achète pour la maison. Dans les années nonante, un membre important du cartel le fera éclater en rompant l'accord, ce qui entraînera un retour à la concurrence, même si les grandes marques ont toujours une empreinte relativement forte sur le marché. Consultée, la commission de la concurrence a néanmoins cautionné le marché actuel des brasseries en 2005.

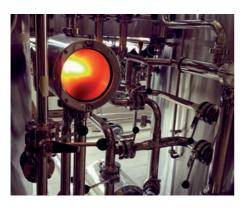
Dans le sillage des grandes marques, de nombreux établissements petits ou moyens ont su se faire une place en développant leurs propres produits artisanaux. De nouvelles méthodes et des arômes originaux leur permettent aujourd'hui de développer leur marché auprès d'une clientèle plus exigeante mais aussi parfois plus confidentielle. Ces productions plus traditionnelles reviennent à la mode et nous font redécouvrir des bières originales, des goûts et sensations nouvelles ou oubliées, toujours de grande qualité dans une belle variété de bières pour notre plus grand plaisir. •

Pour les amateurs de bière artisanale, un guide utile et pratique : Le Guide des brasseries artisanales de Suisse romande de Sylvain Fazan, édition Créaguide 2011. 155 pages, Fr. 25.-, www.creaguide.ch



# LA MÉTHODE DU BON DOCTEUR GAB'S

Toutes les bières du Docteur Gab's sont brassées de manière artisanale et subissent deux fermentations.





La première est une fermentation haute, contrairement aux bières lager qui sont de fermentation basse, et se déroule en cuve. La deuxième fermentation se fait en bouteille pour conférer de manière naturelle le gaz carbonique à la bière. Il en résulte des bières sur lie, ni filtrées ni pasteurisées, se bonifiant avec le temps.

Au cours des dix dernières années, les grands groupes brassicoles mondiaux ont tout



misé sur la commercialisation de marques mondiales. Ils se retrouvent toutefois de plus en plus confrontés à un changement de tendance chez les consommateurs en faveur des petites bières artisanales et des microbrasseurs, notamment en Europe et ils ne peuvent difficilement ignorer l'explosion des bières artisanales. Aux Etats-Unis, les brasseurs artisanaux ont vu leurs volumes de vente augmenter de plus de 10% par an en moyenne ces dernières années.

Le secteur artisanal affiche également une croissance plus soutenue que l'ensemble du marché au Royaume-Uni, où il existe désormais un nombre record de 7'000 marques de bières, selon la British Beer and Pub Association. D'autres grands marchés pour la bière tels que l'Allemagne et la Belgique ont toujours été dominés par les brasseurs locaux.

Si le phénomène des bières artisanales perdure, les grands brasseurs vont devoir réagir. •





5 juillet 2014

# FRUTIGEN

FR. 80.-PAR PERSONNE

### Programme:

7h15 Rendez-vous au parking du Vélodrome (Fr. 6. - la journée) 7h30 Départ, via Epalinges, puis Moudon, Avenches, Morat

8h45 env. Pause café à Morat

9h15 env. Continuation via autoroute Berne, Thoune, Spiez, Frutigen

10h30 env. Arrivée à Frutigen

Entrée et visite guidée au « Tropenhaus » : immergezvous dans l'inconnu! Le climat de la maison tropicale est humide et chaud. Laissez-vous fasciner par l'esturgeon et apprenez tout sur le plus ancien poisson du monde (la visite a partiellement lieu dehors)

12h env. Fin de la visite

12h30 Apéritif et repas de midi au restaurant du Tropenhaus 15h env. Départ pour le retour via la Vallée du Simmental par

Wimmis, Boltigen, Zweisimmen, Rougemont

**16h30 env.** Arrivée à Château-d'Oex au restaurant le Chalet pour un arrêt « 4 heures » meringue glacée et crème double

17h30 env. Départ pour le retour, via Bulle, Vevey

19h env. Arrivée à Lausanne \* Tout compris, visite, repas, boisson, etc.

PAR COUPLE\*

PAYABLE À L'AIDE **DU BULLETIN DE VERSEMENT OUI SE** TROUVE AU CENTRE DE LA PUBLICATION.

INSCRIPTION PAR COURRIEL: inscription@ cercle-democratique.org **OU** BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER PAR COURRIER POSTAL À L'ADRESSE SUIVANTE : Catherine Clerc. Ch. de Pierrefleur 11,

1004 Lausanne

# letin d'inscription

# Réponse jusqu'au vendredi 27 juin 2014 dernier délai!

Nom	Prénom	
Adresse		
Nombre de personne(s)	Signature	
Date		

# Colloque

29 août 2014

SOCIABILITÉS, PERSONNALITÉS & IDÉES POLITIQUES DE 1820 - 1850



Lieu:

Université de Berne Entrée libre

Organisation : Société d'étudiants HELVETIA BE, GE, VD

a première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est passionnante. La Suisse de la Restauration se met en place alors qu'émerge le mouvement libéral, que prolongera bientôt le mouvement radical. Entre conservatisme, libéralisme et radicalisme, s'organisent ainsi les idées qui sont à l'origine de la Suisse moderne. Mais pour que ces idées se transforment en réalités politiques, il a fallu des personnalités de grand talent, qui n'ont pu agir qu'avec l'appui d'associations très actives. Ce sont les acteurs politiques, sociaux et associatifs de cette période que le présent colloque entend mettre en lumière.

# **PROGRAMME**

09:10 Ouverture du colloque

09:15 Christian von Zimmermann,PD Dr., codirecteur du projet d'Edition des oeuvres de Jeremias Gotthelf, Université de Berne

> Der Bernische Radikalismus in der Literatur

09:40 Olivier Meuwly, Dr. iur.et phil.

Henri Druey et Ignaz Paul Vital Troxler : deux visions discordantes du fédéralisme

10:05 Patricia Zihlmann-Märki, Dr. phil., collaboratrice scientifique à l'Edition des oeuvres de Jeremias Gotthelf, Université de Berne

> Aktive Frauen im radikalen Lager. Realität oder Marchen?

10:30 Pause

10:45 Michael Lauener, Dr. phil.

Das politische und juristische Denken Wilhelm Snells



Marc Vuilleumier, historien indépendant Aline Johner et Chiara Mascitti, doctorantes FNS A la gauche du radicalisme. Journaux, groupes, réseaux entre 1848 et 1854 Réseaux familiaux dans le radicalisme vaudois 1840-1850. Une approche 10:35 Marianne Derron, Dr. phil, collaboratrice comparative à l'Edition des œuvres de Jeremias Gotthelf, Université de Berne 15:15 Pause Lukas Künzler, doctorant à l'Université Jeremias Gotthelf und die welschen 15:30 Lumpen: zwischen Schrecken und de Berne, assistant à l'Edition des œuvres Bewunderung de Jeremias Gotthelf 12:00 Discussion Assoziation versus Korporation: die Helvetia als « pressure group » des Pause de midi 12:30 Radikalismus Pierre Streit, directeur du Centre 14:00 15:55 Nicolas Gex. doctorant et assistant à d'histoire et de prospectives militaires l'Université de Lausanne Tirs fédéraux et camps militaires: Une histoire de la Confédération ferment de l'idée nationale pour la Suisse régénérée, quelques Barbara Mahlmann-Bauer, Prof. Dr., co-14:25 considérations directrice du Projet d'Edition des oeuvres 16:20 Discussion de Jeremias Gotthelf, Université de Berne

14:50

Rolle der Zeitungen bei der Bildung der

ersten (radikalen) Parteien

11:10





ferblanterie - couverture entretien de toitures

Ch. du Moulin 1 1095 LUTRY Tél. 021 791 34 93 Fax 021 791 38 33

Natel 079 321 15 93

# Séminaire

30 août 2014

# TRANSPARENCE & LIBÉRALISME

Lieu:

Maison Helvetienne. Berne Entrée libre

### **Organisation:**

Société d'étudiants HELVETIA BE, GE, VD

L a transparence est partout, stimulée par une technologie en évolution constante. La transparence, nécessaire pour fortifier les relations juridiques, se révèle toutefois angoissante aussi lorsqu'elle annihile toute idée de secret.

Que peut dire le libéralisme à propos de cette omniprésente transparence ? Doit-il en accepter les règles inédites ?

Ou accepter des normes qui la canaliseraient ? Ces questions, que le monde politique peine à empoigner, seront au centre du présent séminaire.

# PROGRAMME

09:30 Ouverture et animation

Olivier Meuwly, historien / Thomas Besse, étudiant en droit / stud. jur.

CTE DE MÉDIATIO

république Italienne, dont la Suisse e

09:45 Conférence

Karen Horn, Vorsitzende der Friedrich von Hayek-Gesellschaft & Dozentin Humboldt-Universität zu Berlin

10:15 Conférence

Philippe Nemo, Professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Paris, Directeur du Centre de recherche en philosophie économique

10:45 Pause

11:00 Discussion

12:00 Collation



Bureau:

Chemin de la Caquerette 8 — 1306 Daillens Tél. 021 703 25 00 — Fax 021 703 25 01 **URGENCES** 

Natel 079 621 15 37 Bip 021 805 24 94 Atelier:

Route de Genève 21 1004 Lausanne







Av. d'Ouchy 23 · 1006 Lausanne

021 614 06 06 info@remy.ch www.remy.ch 50 ans de solutions



Boand & Maccagni SA Installations sanitaires

Dépannage, entretien, rénovation

Tél. + 41 21 646 80 80 boand.sanitaire@swissonline.ch

www.boand.ch

Les amis du cercle





Certaines pratiques en politique ont la peau dure... J'en veux pour preuve la gestion de la Société Immobilière Logement Lausanne. En effet, créée en 2009 avec l'aval du Conseil communal, elle est installée par l'ancienne Municipale du service du logement et gérance de la Ville qui nomme ad intérim, et sans mise au concours du poste, un directeur pour gérer cette entité. Il s'avère que ce dernier confie le pilotage des projets que la Ville attribue à la SILL à une entreprise dont il est actionnaire. Cela sans appel d'offres aucun. Par contre, les mandataires (architectes, ingénieurs) et les prestataires (maçonnerie, plâtrerie, charpente, etc.) sont eux soumis à la loi sur les marchés publics. Cherchez l'erreur...

Au changement de Municipal en 2011 cela continue tel quel ; il n'y a aucun contrôle pour savoir si la SILL respecte les règlements et directives cantonales en la matière. Entretemps son capital de 5 millions passe à 10 millions et le volume des constructions se développe à vitesse grand V sans rien modifier au fonctionnement de cette société.

Il faut savoir que le directeur perçoit annuellement CHF 150'000.– environ de salaire administratif, inclus celui du secrétariat. Mais, ah la bonne affaire!, il facture encore 1,5 % du montant total de construction par le biais de son bureau de pilotage. Nous devons être nombreux dans la construction à rêver de pareil conditions... Cependant, la déontologie professionnelle ne nous le permet pas car ce qui est admis dans le cadre de cette société en mains communales ne le serait pas ailleurs. Plus la Ville construit, plus le directeur de la SILL encaisse... On en reparlera. •

# M. PACHE & FILS

### Entreprise générale du bâtiment - Génie civil

Maçonnerie – Béton armé – Transformations Génie civil - Echafaudages - Carrelage - Entretien

C.-F. Ramuz 82 1009 Pully-Lausanne Tél. 021 728 19 21

Fax 021 728 82 44

Dépôt au Mont-sur-Lausanne

En Budron 4a Tél. 021 653 91 41



Sanitaire-chauffage bureau technique

ÉTUDES RÉALISATIONS ENTRETIEN

☼ maîtrise fédérale chemin du Martinet 10 1007 Lausanne

tél. 021 625 04 88 fax 021 625 38 86 www.ricksan.ch



Tél. 021 921 96 19 · Fax 021 921 79 39 Mobile 079 666 91 81 E-mail: jf.morel@bluewin.ch www.morel-vins.ch





VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ!

### R.MONNET & CIE SA

Installateur électricien diplômé | ISO 9001



Lausanne | 021 321 44 55 Morges | 021 803 52 86



services

business plans

### **Exécution de tous mandats** et prestations

achats

management ventes

négociations

commerce en général

Rue de la Combe 10, 1128 Reverolle / Ch. du closel 5, 1020 Renens tél. +41 21 800 44 37, www.advantagesa.ch, info@advantagesa.ch



Tél. 021 711 12 13 Av. de Chailly 36 - CP 73 1000 Lausanne 12

Fax 021 711 12 12 www.gaudard.ch guy.gaudard@bluewin.ch



# QUI VA PAYER LES FRAIS?

Mon vol de retour sur un avion de ligne New York - Paris a été tellement retardé que j'ai raté la correspondance pour Genève et dû patienter jusqu'au soir pour trouver un nouvel avion de Paris. J'ai dû manger sur place et ai eu plusieurs frais à cause de ce retard. Qui va payer?

Parmi les fameux accords bilatéraux passés entre la Suisse et l'Union européenne, il existe un texte en matière d'indemnisation et d'assistance des passagers en cas de refus d'embarquement et d'annulation ou de retard important d'un vol. Ces règles ne s'appliquent qu'aux vols dont le départ ou l'arrivée se situe en Suisse ou en Union européenne.

Lorsque vous arrivez à Paris, adressez-vous au guichet de votre compagnie. Le personnel est tenu de vous renseigner sur vos droits et même de vous transmettre une notice explicative en cas de retard de plus de deux heures. N'hésitez pas à exiger la remise de ce document qui contient un descriptif de vos droits de passager et peut se révéler fort utile dans

cette fâcheuse situation où le stress prédomine souvent. En l'occurrence, la compagnie est tenue de vous proposer des repas et des rafraîchissements, des possibilités de communiquer gratuitement (droit à deux appels téléphoniques notamment), voire de vous accorder un séjour à l'hôtel (avec le transport éventuel) selon la durée du retard et la distance kilométrique à parcourir. Tel est le cas si le retard est de plus de deux heures pour un vol de moins de 1500 km, de plus de trois heures pour un vol de moins de 3500 km ou de plus de quatre heures pour les vols plus longs. Si le retard dépasse cinq heures, la compagnie doit également proposer soit un vol retour vers votre point de départ, soit de vous rembourser votre billet pour la partie du voyage non effectuée et pour la partie du voyage déjà effectuée et devenue inutile par rapport à votre plan de voyage initial.

A noter que des droits similaires existent pour les cas de refus d'embarquement (overbooking) ou d'annulation de vol avec, en plus, des indemnisations allant de 250 à 600 euros. Si les directives ci-dessus ne sont pas respectées par la compagnie, rendezvous à votre retour sur le site internet de l'Office fédéral de l'aviation civile à l'adresse www.ofac.admin.ch (rubrique « Droits des passagers »), où vous pourrez télécharger un formulaire de déclaration adéquat. •

# Les grandes figures du radicalisme vaudois

# GABRIEL DESPLAND (1901-1983)

Né en 1901 à Echallens, issu d'une famille de notables locaux et de députés, Gabriel Despland commence ses études à Lausanne, où il entre à Helvétia, avant de les achever en 1926 à Berne, avec un diplôme de vétérinaire. De retour dans sa ville natale, où il exerce sa profession, il entame sa carrière politique. Syndic en 1933, il est élu au Grand Conseil l'année suivante et présidera cette assemblée en 1943. Parlementaire cantonal au cours de ces années 30 qui voient fleurir les appels à une réforme fondamentale des institutions, il ne se laisse pas entraîner dans les visions des Rochat, Rubattel et autres Vallotton. Comme tous ses collègues radicaux, il éprouve cependant une haine farouche du communisme et, en 1937, apparaît parmi les promoteurs d'une initiative anticommuniste, qui sera plébiscitée par le peuple.

Elu au Conseil national en 1941, il est envoyé représenter le canton de Vaud au Conseil des Etats dès 1943. Il quitte Berne en 1944 déjà, avant d'y retourner en 1947. Il y siège jusqu'en 1967 et préside ce corps en 1960. Mais c'est en tant que conseiller d'Etat, mandat qu'il obtient en 1944 justement, qu'il donnera la pleine mesure de son talent. Despland incarne la nouvelle génération radicale, qui arrive maintenant à maturité, dans le sillage de Pilet-Golaz qui s'est précocement imposé à Berne. Son avènement a toutefois été retardé par la situation qui règne dans le canton. La génération surgie à la fin des années 20 a dû supporter l'immobilisme des conseillers élus au début des années 20, et qui n'entendent pas retirer de sitôt. Bosset a été élu en 1922, Porchet en 1920 et Edouard Fazan en 1924. Leur refus de céder leur place,

C'est à Despland que reviendra l'honneur de présider l'événement qui marquera l'apogée de la société de consommation issue de l'après-guerre : l'Exposition nationale de 1964. Symbole du consensus bâti sur une prospérité considérée comme éternelle...

et leur omnipotence, attisent les rancoeurs; et il n'est pas exclu que le corporatisme affiché par nombre de cadres du parti n'ait guère incité la « vieille garde » à s'écarter : la majorité du parti, paysanne, s'identifiait peu aux théories de ses jeunes dirigeants...

Quoi qu'il en soit, alors que la guerre tire à sa fin, l'heure du départ des caciques du parti a sonné. La voie est libre pour les anciens chevau-légers de la droite radicale. Bosset est remplacé en 1946 par Chaudet; à Porchet succède, en 1944, Rubattel et à Fazan, la même année, Despland. En 1947, ils seront rejoints par Paul Nerfin, un financier avisé et directeur de la Banque cantonale de 1951 à 1961. Tout de suite, Despland se distingue par ses qualités d'homme d'Etat. D'abord chef du Département des travaux publics, il migre ensuite au Département de l'intérieur, où plusieurs gros dossiers l'attendent. Il règle d'abord le statut de la fonction publique et freine les profondes réformes de l'administration que réclament les libéraux et la Ligue vaudoise, quitte à gourmander certains de ses amis politiques, désireux de secouer eux aussi ce que la droite vaudoise appelle l'inertie administrative. Comme ses prédécesseurs, Despland montre la faible marge de manœuvre que possède en

fait le politique et démontre que l'administration est gérée de façon efficace.

Despland est toutefois un magistrat visionnaire. Inquiet par la perte d'influence qu'enregistre son parti, il est prêt à plier sur deux terrains sur lesquels les radicaux avaient brillé par leur intransigeance : le suffrage féminin et le suffrage proportionnel. Despland se déclare prêt à lâcher du lest, à condition qu'il puisse tenir sous contrôle ces deux importantes réformes. Une première tentative d'introduire le suffrage féminin échoue en 1951, mais Despland sait être patient. Et dès que la Confédération initie un projet modéré de vote des femmes, Despland greffe sur le projet fédéral un droit de vote complet au niveau cantonal, un droit que le canton de Vaud est en définitive le seul à accepter en Suisse, en 1957. Son parti sera mal récompensé de son audace, puisqu'aux élections suivantes, il apparaîtra comme le grand perdant de l'opération... Le système proportionnel débarque en deux étapes. Réclamé depuis la fin du XIXème siècle par les libéraux et la gauche, puis par les agrariens, le radicaux avaient toujours fait front, avec l'appui de l'électorat. Cette position n'est toutefois plus tenable; Despland l'a compris. En 1946, une première étape,

# Les grandes figures du radicalisme vaudois

modeste dans son contenu mais avec l'accord de la gauche qui sait jouer de la politique des petits pas, est franchie et, en 1960, toujours avec le soutien des socialistes, une seconde réforme est réalisée, plus dense. Habile, Despland découpe cependant le canton en trente arrondissements qui permettront au parti radical de conserver nombre de ses bastions. Ce système subsistera jusqu'en 1998.

C'est à Despland, retiré du Conseil d'Etat depuis 1961, que reviendra l'honneur de présider l'événement qui marquera l'apogée de la société de consommation issue de l'après-guerre : l'Exposition nationale de 1964. Symbole du consensus bâti sur une prospérité considérée comme éternelle, reflet d'une société qui se contemple dans la satisfaction d'avoir porté la Suisse à un niveau de vie jamais atteint auparavant, l'Expo n'évite pas un certain triomphalisme et se ferme aux voix discordantes. Elle reflète la frénésie d'investissements grandioses de l'époque, qui culminera bientôt, dans le canton, avec la construction du CHUV et le transfert de l'Université à Dorigny, sous la houlette du conseiller d'Etat radical Jean-Pierre Pradervand. Et pourtant, cette ère bienfaitrice touche à son terme; la croissance va bientôt connaître ses premiers ratés; la crise mijotera encore une décennie avant d'éclater. Une page est en train de se tourner. Les radicaux, qui tiennent les principaux leviers du Conseil d'Etat au sein d'une formule magique inaugurée en 1962 et qui sera appelée à durer jusqu'en 1994 (trois radicaux-un libéral-un agrarien-deux socialistes), perçoivent toutefois mal les nouvelles réalités.

Certes, l'entrée des socialistes au gouvernement en 1945 avait déjà ébréché le monopole de la droite, mais celle-ci avait compris qu'avec la nouvelle donne de l'après-guerre, le pouvoir devait s'ouvrir. Les radicaux, et leurs alliés libéraux, avaient eu la sagesse d'accueillir un représentant de la gauche sans la pression des urnes, tandis qu'ils dominaient largement le Grand Conseil. La rupture qui prolongera l'Expo pour éclater à la fin des années 60 sera d'un autre ordre : foncièrement libertaire dans ses revendications philosophiques, plus diffus dans son expression politique, 68 veut congédier les systèmes de pouvoir traditionnels, ce que n'exigeaient nullement les socialistes de l'après-guerre, talonnés par les communistes. Les partis réagiront très empruntés à ce défi. Les radicaux, logiquement désireux de pérenniser leurs positions, auront en face d'eux une situation en apparence inchangée mais, dans ses entrailles, profondément bouleversée. Les radicaux des années 70 tarderont à prendre conscience de la mesure du changement. Despland décède en 1983.









11, rue Neuve Tél. 021 312 24 42 1004 Lausanne / Suisse

# Michel AMY

Maîtrise fédérale

Lentilles de contact Grand choix de montures Loupes Jumelles Microscopes Baromètres Thermomètres





# Jean-Jacques Pahud SA

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Maîtrises fédérales

Rue de Genève 46 Case postale 7169 1002 Lausanne info@jjp.ch Tél. 021 625 66 11 Fax 021 624 47 36

Cible CDL noire		Points	Pistol	Pistolet	
$1^{\rm er}$	Pascal Hurni	235	$1^{\rm er}$	Christian Badan	212
$2^{e}$	Christian Badan	229	$2^{\rm e}$	Marguerite Schenk	188
$3^{e}$	Hélène Meystre	227	$3^{\rm e}$	Georges Schenk	181
4 <sup>e</sup>	Jean-Claude Ansermet	223	4 <sup>e</sup>	Bernard Jaccaud	158
5 <sup>e</sup>	Bernard Jaccaud	217	5 <sup>e</sup>	Jean Paschoud	153
6e	Jean Paschoud	213	6e	Jean-Claude Ansermet	149
7 <sup>e</sup>	Cécile Paschoud	197	7 <sup>e</sup>	Cécile Paschoud	143
8 <sup>e</sup>	Marguerite Schenk	196	8 <sup>e</sup>	Michel Joly	140
9e	Georgette Rickli	195		-	
10e	Frédy Troillet	192			
11 <sup>e</sup>	René Altenbach	189			
12 <sup>e</sup>	Georges Schenk	181			
13 <sup>e</sup>	Michel Joly	144			

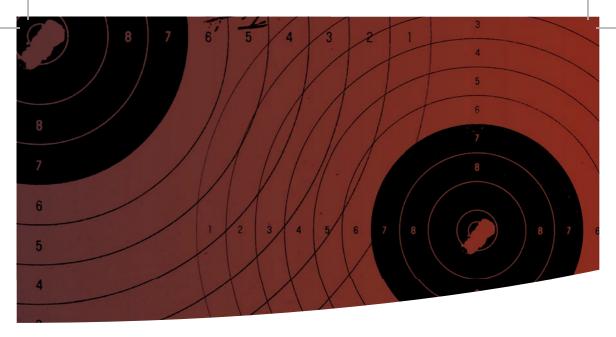
RECRUTEMENT

# A TOUS LES MEMBRES DU CERCLE DÉMOCRATIQUE LAUSANNE

# **PENSEZ-Y! PARLEZ-EN!**

Discutez-vous parfois du CDL en famille ou avec vos amis?

Aidez le CDL à s'enrichir de la participation de nouveaux membres ! Le Comité serait ravi d'accueillir au sein du CDL les enfants et/ou petits enfants ou autres parents ou amis des membres du Cercle !



Arbalète		Points	Cible fantaisie	
$1^{er}$	Bernard Jaccaud	69	_	
$2^{e}$	Jean Paschoud	64	1 <sup>er</sup> Christian Badan	
$3^{e}$	Jean-Pierre Pasche	61	2e Jean-Claude Ansermet	
4 <sup>e</sup>	Jean-Claude Ansermet	50	3e Pascal Hurni	
5 <sup>e</sup>	Cécile Paschoud	44	4 <sup>e</sup> Georgette Rickli	
6e	Georgette Rickli	28	5e Jean Paschoud	
			6° Cécile Paschoud	
			7 <sup>e</sup> Hélène Meystre	
Cible roi d'un soir		Points	8° Frédy Troillet	
Pomm	es rouges		9e Bernard Jaccaud	
$1^{\rm er}$	Christian Badan	495		
$2^{e}$	Jean-Claude Ansermet	491		
$3^{e}$	Bernard Jaccaud	476		
4 <sup>e</sup>	Cécile Paschoud	473		
5 <sup>e</sup>	Frédy Troillet	469		
6 <sup>e</sup>	René Altenbach	465		
7 <sup>e</sup>	Georgette Rickli	462		
8e	Jean Paschoud	452		

A toutes et tous, le Comité du Cercle démocratique adresse ses sincères félicitations !

Points



# Calendrier 2014

3-5.10.2014 Sortie d'automne

**7.6.2014** Apéro sous la tonnelle du Cercle à Chardonne dès 11h **12.6.2014** Sortie à la Brasserie Docteur Gab's, Savigny 19.6.2014 Sortie à la Brasserie Docteur Gab's, Savigny 5.7.2014 Sortie d'été, Frutigen **12.7.2014** Apéro sous la tonnelle du Cercle à Chardonne dès 11h **2.8.2014** Apéro sous la tonnelle du Cercle à Chardonne dès 11h **6.9.2014** Apéro sous la tonnelle du Cercle à Chardonne dès 11h



# A noter

### **COMMISSION « SANTÉ & SOCIAL »**

Pierre GRANDIEAN, tél. 079 429 03 17 santesocial@cercle-democratique.org

# **PERMANENCE JURIDIQUE**

Uniquement pour les membres du CDL et par téléphone Pascal NICOLLIER, tél. 021 944 42 42



### COMMANDE DU VIN DU CDL

VIN ROUGE: assemblage de pinot noir, Gamay et Gamaret

VIN BLANC: chasselas

Paiement et retrait des bouteilles : directement chez le vigneron à Chardonne,

le samedi matin de 9h à 12h, d'avril à décembre. PRIX: FR. 12. - la bouteille de rouge ou de blanc

Cave Jean-François MOREL, Rue du Village, à côté de l'église

Tél. 021 921 96 19

www.cercle-democratique.org

